

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 1

Artikel: Les régions horlogères du canton de Berne : évolution démographique et de l'emploi et situation sur le plan des revenus

Autor: Rey, Michel / Farine, Edmond / Pellaton, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 1 Janvier 1977

SOMMAIRE

Les régions horlogères du canton de Berne (1) ; Chronique économique (15) ; Chronique sociale (16).

Les régions horlogères du canton de Berne

Evolution démographique et de l'emploi et situation sur le plan des revenus

Michel REY - Edmond FARINE - Jean-Pierre PELLATON

Sommaire

Introduction	2
1. Evolution de la population des régions horlogères	2
1.1. Evolution 1960 - 1970	2
1.2. Evolution 1971 - 1975	4
2. Situation des régions horlogères sur le plan des revenus	4
2.1. L'impôt fédéral pour la défense nationale	9
2.2. L'évolution de la capacité contributive	9
3. Evolution de l'emploi dans les régions horlogères	11
3.1. Evolution du chômage	11
3.2. Evaluation des pertes de postes de travail	11
4. Résumé	13

Introduction

L'horlogerie bernoise est concentrée dans les districts jurassiens francophones et dans la région biennoise (districts de Bienna, Büren et Nidau) à raison de 96% de la main-d'œuvre occupée. L'horlogerie occupe une place importante, voire prépondérante, dans l'économie des régions horlogères bernoises. En 1975, en effet, les effectifs de travailleurs de l'horlogerie constituaient les 45% de la main-d'œuvre de l'industrie de ces régions

(48% dans le Jura et 41% dans la région biennoise).

L'économie jurassienne et de la région biennoise est étroitement tributaire de l'horlogerie. Compte tenu des modifications structurelles et conjoncturelles enregistrées dans cette branche d'industrie, il paraît utile d'examiner l'évolution économique des régions concernées, notamment sur le plan démographique et de l'emploi et sur celui des revenus. C'est ce qui fait l'objet de ce rapport.

1. Evolution de la population des régions horlogères

1.1. Evolution 1960-1970

a) Population totale

La population résidante totale des districts horlogers a augmenté de près de 26 000 unités entre 1960 et 1970, soit dans une proportion de 11,8% alors que la population de l'ensemble du canton augmentait en moyenne de 10,5% (colonne 9 du tableau 1). Cette moyenne légèrement supérieure cache en fait des disparités importantes :

- les districts jurassiens ont enregistré un taux de croissance nettement inférieur à la moyenne cantonale (6,2%) ;
- la région biennoise a enregistré une augmentation beaucoup plus forte que la moyenne cantonale (18,6%) ;
- les autres districts du canton ont connu une augmentation voisine de celle de la moyenne cantonale (10,1%).

b) Population suisse et population étrangère

Outre les disparités régionales dans l'accroissement de la population entre 1960 et 1970, l'analyse selon l'origine laisse apparaître un autre fait inquiétant dans le Jura : la population d'origine suisse a diminué en valeur absolue, et

ce dans 4 districts sur 6 (colonne 7 du tableau 1). Dans la région biennoise et dans le reste du canton, la situation est plus favorable (augmentation respective de 10,4 et 6,1%).

La population étrangère a quant à elle plus que doublé dans le Jura (+111,7%) et dans la région biennoise (+100,9%). Dans le reste du canton et dans l'ensemble du canton, elle a augmenté notablement avec des taux d'accroissement respectifs de 78,9% et 87,6% (colonne 8 du tableau 1).

c) Causes de variations

Si l'excédent naturel de population est positif dans toutes les régions du canton, il n'en va pas de même de l'excédent migratoire. Ce dernier est négatif dans le Jura (4 districts sur 6) et dans le district de Bienna (écart minime au profit de l'agglomération biennoise). Dans le district des Franches-Montagnes, l'excédent naturel ne parvient même pas à compenser les pertes migratoires puisque la variation totale de population 1960-1970 s'inscrit négativement.

Des données selon l'origine ne sont pas disponibles à l'échelon régional. Entre 1960 et 1970, l'accroissement naturel de la population cantonale a été imputable pour 67,8% aux ressortissants suisses

Tableau 1 Variation de la population résidente du canton de Berne entre 1960 et 1970 par région, selon l'origine et les causes de variation

	Population résidente 1960			Population résidente 1970		
	Suisse	étrangère	totale	Suisse	étrangère	totale
	1	2	3	4	5	6
Courtelay	23545	1991	25536	22351	4091	26442
Delémont	22186	1833	24019	23430	4119	27549
Franches-Montagnes	8466	261	8727	7719	584	8303
Moutier	27403	2383	29786	26830	5079	31909
La Neuveville	4645	400	5045	4932	824	5756
Porrentruy	24163	1488	25651	23140	2995	26135
JURA francophone	110408	8356	118764	108402	17692	126094
Bienne	54232	6451	60683	53915	12332	66247
Bueren	15819	1063	16882	17852	2290	20142
Nidau	20376	1427	21803	28087	3338	31425
REGION BIENNOISE	90427	8941	99368	99854	17960	117814
REGIONS HORLOGERES	200835	17297	218132	208256	35652	243908
RESTE DU CANTON	634489	36902	671391	673368	66020	739388
CANTON DE BERNE	835324	54199	889523	881624	101672	983296

	Variation 1960 - 1970 (%)			Causes de variation 1960 - 1970		
	Population			Soldes du mouvement		Excédent
	Suisse	étrangère	totale	naturel	migratoire	
	7	8	9	10	11	12
Courtelay	- 5,1	105,5	3,5	1767	- 861	906
Delémont	5,6	124,7	14,7	2982	548	3530
Franches-Montagnes	- 8,8	123,8	- 4,9	682	- 1106	- 424
Moutier	- 2,1	113,1	7,1	2909	- 786	2123
La Neuveville	6,2	106,0	14,1	4	707	711
Porrentruy	- 4,2	101,3	1,9	1869	- 1385	484
JURA francophone	- 1,8	111,7	6,2	10213	- 2883	7330
Bienne	- 0,6	91,2	9,2	5593	- 29	5564
Bueren	12,9	115,4	19,3	1796	1464	3260
Nidau	37,8	133,9	44,1	2985	6637	9622
REGION BIENNOISE	10,4	100,9	18,6	10374	8072	18446
REGIONS HORLOGERES	3,7	106,1	11,8	20587	5189	25776
RESTE DU CANTON	6,1	78,9	10,1	52969	15028	67997
CANTON DE BERNE	5,5	87,6	10,5	73556	20217	93773

Source : BFS, recensements fédéraux de la population - Bureau cantonal de statistique.

et pour 32,2 % aux ressortissants étrangers¹. En appliquant ces chiffres aux différentes régions du canton, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 2 Bilan démographique 1960-1970 des régions horlogères du canton de Berne selon l'origine

Région	Population suisse			Population étrangère		
	Excédent des naissances	Immigration (+) Emigration (-)	Variation 1960 - 1970	Excédent des naissances	Immigration (+) Emigration (-)	Variation 1960 - 1970
Jura francophone	+ 6924	- 8960	- 2006	+ 3289	+ 6047	+ 9336
Région biennoise	+ 7034	+ 2393	+ 9427	+ 3340	+ 5679	+ 9019
Régions horlogères	+ 13958	- 6537	+ 7421	+ 6629	+ 11726	+ 18355
Reste du canton	+ 35913	+ 2966	+ 38879	+ 17056	+ 12062	+ 29118
Canton de Berne	+ 49871	- 3571	+ 46300	+ 23685	+ 23788	+ 47473

Source : Propres calculs sur la base de données du Bureau cantonal de statistique.

On constate ainsi que l'émigration est imputable uniquement à la population d'origine suisse et ce uniquement dans le Jura. L'émigration importante de citoyens suisses qui s'y est produite, près de 9000 personnes, n'a pas été compensée, sur le plan cantonal, par l'immigration de Confédérés dans les autres régions.

1.2. Evolution 1971-1975

Dans les régions horlogères du canton, la situation démographique s'est dégradée depuis 1971, particulièrement dans le Jura. Les taux d'accroissement de la population sont nettement inférieurs à la moyenne cantonale ou à ceux des autres régions. La population résidante a même commencé de diminuer en valeur abso-

lue depuis 1973 (tableau 4). Pour les années 1974-1975, la baisse est cependant plus faible que dans les autres régions du canton.

L'émigration enregistrée entre 1960 et 1970 se poursuit dans le Jura ; depuis 1971, le solde du mouvement migratoire dans cette région est resté constamment négatif. Il est à noter que la récession économique a eu pour effet une forte émigration entre 1974 et 1975 dans toutes les régions du canton (tableau 5). Ce solde migratoire négatif est dû avant tout aux départs des étrangers et à l'émigration de la population suisse dans le Jura ainsi qu'en témoigne le tableau 6. On constate que l'émigration est avant tout le lot des régions horlogères.

2. Situation des régions horlogères sur le plan des revenus

Aucune statistique n'est disponible pour mesurer le produit régional. Il s'agit par conséquent de procéder par évaluations sur la base des données fiscales. Les données utilisables concernant la fiscalité proviennent de deux sources :

- l'impôt fédéral pour la défense nationale (IDN) ;
- les statistiques cantonales relatives à la capacité contributive des communes.

¹ Données du Bureau cantonal de statistique.

Select, si légère,
la saveur du tabac

garde pure



bef

1786

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière



**parietti
et gindrat sa**

PORRETRUY
BONCOURT
DELÉMONT

1804

” C'est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque. ”

(Mettez-nous à l'épreuve.)



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Carrefour Brüggmoos
Tél. 032 53 32 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1808

Tableau 3 Evolution de la population résidante 1971 - 1975 des régions du canton de Berne selon l'origine

	1971			1972			1973			1974			1975		
	S	E	T	S	E	T	S	E	T	S	E	T	S	E	T
Courtelary	22705	3899	26604	22448	3647	26095	22461	3568	26029	22366	3463	25829	22054	3080	25134
Delémont	23507	3875	27382	23992	3864	27856	24092	3858	27950	23831	4036	27867	24289	3710	27999
Franches-Montagnes	7652	520	8172	7669	518	8187	7618	518	8136	7542	534	8076	7599	480	8079
Moutier	27037	4860	31897	27259	4826	32085	27140	4740	31880	27478	4718	32196	27290	4354	31644
La Neuveville	4985	745	5730	4943	706	5649	5015	711	5726	5095	711	5806	5098	665	5763
Porrentruy	23181	2972	26153	23184	3025	26209	23285	2905	26190	23126	2927	26053	23208	2768	25976
JURA francophone	109067	16871	125938	109495	16586	126081	109611	16300	125911	109438	16389	125827	109538	15057	124595
Bienne	52549	11917	64466	51831	11841	63672	51171	12209	63380	50883	12256	63139	50331	10894	61225
Bueren	18016	2147	20163	18182	2068	20250	18153	2016	20169	18152	2006	20158	18229	1739	19968
Nidau	28887	3118	32005	30255	3155	33410	31173	3280	34453	32169	3303	35472	32383	2994	35377
REGION BIENNOISE	99452	17182	116634	100268	17064	117332	100497	17505	118002	101204	17565	118769	100943	15627	116570
REGIONS HORLOGERES	208519	34053	242572	209763	33650	243413	210108	33805	243913	210642	33954	244596	210481	30684	241165
RESTE DU CANTON	680222	60491	740713	685734	63054	748787	688439	67247	755686	692448	67425	759873	694467	60359	754826
CANTON DE BERNE	888741	94544	983285	895497	96704	992201	898547	101052	999599	903090	101379	1004469	904948	91043	995991

Source : Bureau de statistique du canton de Berne.

S = population suisse.
 E = population étrangère
 T = population totale

Tableau 4 Taux annuels de variation de la population selon l'origine dans les régions du canton de Berne 1971-1975

	1971/1972			1972/1973			1973/1974			1974/1975		
	S	E	T	S	E	T	S	E	T	S	E	T
Jura francophone	0,39	-1,69	0,11	0,11	-1,72	-0,13	-0,16	0,55	-0,07	0,09	-8,13	-0,18
Région biennoise	0,82	-0,69	0,60	0,23	2,58	0,57	0,70	0,34	0,65	-0,26	-11,03	-1,85
Régions horlogères	0,60	-1,18	0,35	0,16	0,46	0,21	0,25	0,44	0,28	-0,08	-9,63	-0,99
Reste du canton	0,81	4,24	1,09	0,39	6,65	0,92	0,58	0,26	0,55	0,29	-10,21	-0,66
Canton de Berne	0,76	2,28	0,70	0,34	4,50	0,75	0,51	0,32	0,49	0,21	-10,20	-0,84

Source : Bureau de statistique du canton de Berne.

S = population suisse.
 E = population étrangère
 T = population totale

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

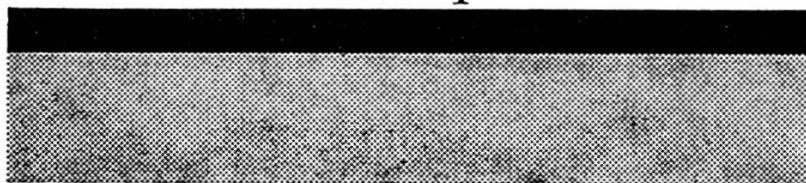
à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1771

ma banque



Union de Banques Suisses



Nouvelle adresse : 8, rue du 23-Juin
Téléphone 066 65 12 41
2900 PORRENTUY

1810

HADORN

INTERIEUR

2740 Moutier

Téléphone 032 93 43 31

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics

1813

Tableau 5 Mouvement naturel et mouvement migratoire dans les régions du canton de Berne 1971-1975

	1971/1972			1972/1973			1973/1974			1974/1975		
	N	M	A	N	M	A	N	M	A	N	M	A
Jura francophone	677	-534	143	664	-834	-170	496	-580	- 84	378	- 610	- 232
Région biennoise	560	138	698	355	315	670	489	287	767	279	-2478	-2199
Régions horlogères	1237	-396	841	1019	-519	500	985	-302	683	657	-3088	-2431
Reste du canton	3497	4577	8074	3093	3806	6899	2685	1502	4187	2003	-7050	-5047
Canton de Berne	4876	4039	8915	4241	3158	7399	3752	1118	4870	2668	-11146	-8478

Source : BFS + BCS.

N = Solde du mouvement naturel (excédent des naissances).

M = Solde du mouvement migratoire ; immigration = (+), émigration = (-).

A = Accroissement annuel.

Tableau 6 Bilan démographique selon l'origine dans les régions du canton de Berne 1971-1975

	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	excédent des nais- sances	immigra- tion (+) ou émigra- tion (-)	variation 1971-1975	excédent des nais- sances	immigra- tion (+) ou émigra- tion (-)	variation 1971-1975	excédent des nais- sances	immigra- tion (+) ou émigra- tion (-)	variation 1971-1975
JURA	+ 1101	- 630	+ 471	+ 2357	- 4171	- 1814	+ 3458	- 4801	- 1343
REGION BIENNOISE	+ 181	+ 1310	+ 1491	+ 2087	- 3642	- 1555	+ 2268	- 2332	- 64
RESTE DU CANTON	+ 7149	+ 7096	+14245	+ 7848	- 7980	- 132	+ 14997	- 884	+ 14113
CANTON DE BERNE	+ 8431	+ 7776	+16207	+ 12292	- 15793	- 3501	+ 20723	- 8017	+ 12706

Source : BFS, statistiques de la Suisse, fascicules 525, 531, 551, 565, 585.

2.1. L'impôt fédéral pour la défense nationale

L'impôt pour la défense nationale par tête de population a été calculé pour deux périodes² :

— la 10^e période, qui comprend les années fiscales 1959 et 1960, calculées sur le revenu 1957-1958 ;

— la 15^e période (années fiscales 1971-1972, période de calcul 1969-1970).

Les cotes par tête sont obtenues en divisant le résultat annuel par la population résidante, respectivement selon les recensements fédéraux de la population en 1960 et en 1970. (Les partages d'impôts n'ont pas été pris en considération.)

Tableau 7 Impôt pour la défense nationale 10^e et 16^e périodes. Cotes par tête de population (1960 et 1970)
Personnes physiques et personnes morales

	Cotes par tête		Accroissement 10 ^e -16 ^e période en %	Indices (canton = 100)	
	10 ^e période	16 ^e période		10 ^e période	16 ^e période
JURA francophone	35,71	131,40	268	75,9	80,5
REGION BIENNOISE	75,35	202,09	168	160,1	123,8
RESTE DU CANTON	44,89	162,47	262	95,4	99,5
CANTON DE BERNE	47,07	163,23	247	100,0	100,0

Source : IDN 10^e et 16^e périodes, administration fédérale des contributions.

La situation des régions horlogères du point de vue revenu par capital n'est pas homogène. La cote par tête pour le Jura est moins élevée que dans les autres régions. Cependant, l'écart se comble entre 1960 et 1970. Il passe de —24 % à —20 % en dessous de la moyenne cantonale.

En 1960, la région biennoise jouit d'une situation privilégiée avec un revenu par tête supérieur de 60 % au revenu cantonal moyen par tête de population. Entre 1960 et 1970, l'éventail régional des revenus se rétrécit et l'avance de la région biennoise ne se monte plus qu'à 24 %.

Si on considère l'évolution 1960-1970 de la part de chaque région au revenu cantonal global (indépendamment du nombre des habitants) on voit que la part du Jura reste stable, alors que la région biennoise perd 3 % au profit du reste

du canton ; sa part passe de 18 % à 15 %.

2.2. L'évolution de la capacité contributive depuis 1970

La capacité contributive (produit des impôts municipaux ordinaires divisé par la quotité communale d'impôt) constitue un bon indicateur de la richesse des communes. Le tableau suivant reflète l'évolution de la capacité contributive relative et du taux de capacité contributive des régions bernoises entre 1970 et 1974.

Statiquement, on retrouve la même situation qu'entre 1960 et 1970 pour l'IDN : les districts jurassiens ont une capacité contributive par tête de population inférieure à celle des autres régions, alors que la région biennoise se situe au-dessus de la moyenne.

² Ce sont les données les plus récentes au moment de l'élaboration du rapport.

Tableau 8 Capacité contributive par tête et taux de capacité contributive des régions du canton de Berne 1970-1974

	Capacité contributive par tête de population					Taux de capacité contribu- tive (canton = 100)				
	1970	1971	1972	1973	1974	1970	1971	1972	1973	1974
Jura francophone	232,2	275,3	269,3	322,6	334,0	89,2	89,1	86,7	82,3	81,9
Région biennoise	316,7	367,5	386,6	438,8	459,5	121,7	118,9	124,5	111,9	112,7
Reste du canton	256,0	305,6	309,2	399,0	413,4	98,4	98,9	99,6	101,8	101,4
Canton de Berne	260,2	309,0	311,5	392,0	407,6	100	100	100	100	100

Source : Bureau de statistique du canton de Berne.

Dynamiquement, la situation est différente. Alors que dans les années 60 le Jura a comblé une partie de son retard, depuis 1971, l'écart se creuse à nouveau (il passe de -11% en 1971 à -18% en 1974). Conformément à l'évolution 1960-1970, la situation de la région biennoise continue à se « dégrader ». Situé 22% en dessus de la moyenne cantonale en 1971 et 25% en 1972, le taux de capacité contributive n'est plus que de 13% supérieur en 1974.

Quant au tableau 9, il est fondé sur l'évolution de la capacité contributive absolue des régions. Cet indicateur,

mieux que la capacité contributive relative, donne une bonne image des possibilités financières de réalisation des besoins des collectivités publiques, cela indépendamment des mouvements de la population résidente. En effet, si les phénomènes migratoires n'ont aucune influence sur la capacité fiscale par tête de population, par contre, ils modifient profondément le seuil de rentabilité des infrastructures publiques, certains équipements pouvant devenir surdimensionnés si le volume de la population diminue.

Tableau 9 Capacité contributive absolue : part relative des régions et évolution depuis 1970

Régions	Capacité contributive absolue (canton = 100)					Accroissement de la capacité contributive absolue de 1970 à 1974
	1970	1971	1972	1973	1974	
JURA francophone	11,4	11,4	10,9	10,3	10,2	43,6
REGION BIENNOISE	14,6	14,1	14,7	13,2	13,4	47,1
RESTE DU CANTON	74,0	74,5	74,4	76,5	76,4	66,0
CANTON DE BERNE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	60,6

Source : Bureau de statistique du canton de Berne.

Il ressort du tableau 9 que la capacité contributive absolue des régions horlogères a augmenté beaucoup plus faiblement que celle des autres districts ou

que la moyenne cantonale. D'autre part, les parts relatives du Jura et de la région biennoise diminuent au profit des autres districts du canton.

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	Famille L. Maillard 066 66 19 93
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique - Salles pour ban- quets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Oscar Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
LAJOUX	HÔTEL DE L'UNION Chambres confortables - Salles pour ban- quets et sociétés - Cuisine campagnarde	Famille R. Etique-Nayner 032 91 91 18
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Famille Tony Loetscher 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi 032 93 10 37

1821

LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J.-ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty 038 51 36 51
PLAGNE	HÔTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	Mme N. Gros- jean-Fischer 032 58 17 37
PORRENTROY	BUFFET DE LA GARE Le restaurant des gourmets et des gour- mands de tous les pays	R. et M. Romano 066 66 21 35
PORRENTROY	HÔTEL TERMINUS Hôtel avec douches - Bains - Lift - Restau- rant français - Bar - Salle de conférence Discothèque	L. Corisello- Schär 066 66 33 71
LES RANGIERS	HÔTEL DES RANGIERS Salles pour banquets - Mariages - Sémi- naires - Chambres tout confort - Cuisine soignée	Famille Chapuis-Koller 066 56 66 51
SAIGNELÉGIÉ	HÔTEL BELLEVUE Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini 039 51 16 20
SAIGNELÉGIÉ	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	M. Jolidon- Geering 039 51 11 21/22
SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella 039 41 25 46
TAVANNES	HÔTEL DE LA GARE Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Salle de bains - Douche	Famille A. Wolf-Béguelin 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HÔTEL DU LION-D'OR Chambres confortables - Salles pour ban- quets - Cuisine campagnarde	Huguette et Jean-Marie Helg 066 74 47 02

3. Evolution de l'emploi dans les régions horlogères

3.1. Evolution du chômage

Du fait d'une forte représentation de l'industrie horlogère et de l'industrie des machines, les régions horlogères ont été notablement touchées par le chô-

mage. Dans l'ensemble de la Suisse, en effet, ces deux branches industrielles ont été parmi celles qui ont enregistré la plus forte proportion de chômeurs complets.

Tableau 10 Evolution du chômage dans les régions du canton de Berne en 1975 et 1976 (moyennes mensuelles par trimestre)

	1975				1976			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	octobre-novembre
<u>Jura francophone</u>								
- chômeurs complets	103	145	158	290	511	550	419	356
- en % des postes de travail	0,22	0,30	0,33	0,61	1,07	1,15	0,88	0,75
- en % du total cantonal	22	15	11	9	11	13	15	14
<u>Région biennoise</u>								
- chômeurs complets	147	301	458	1121	1522	1412	1038	713
- en % des postes de travail	0,31	0,63	0,96	2,35	3,19	2,96	2,18	1,50
- en % du total cantonal	31	32	32	34	31	32	36	28
<u>Régions horlogères</u>								
- chômeurs complets	250	446	616	1411	2033	1962	1457	1070
- en % des postes de travail	0,26	0,47	0,65	1,48	2,13	2,06	1,53	1,12
- en % du total cantonal	53	47	43	43	42	45	51	42
<u>Reste du canton</u>								
- chômeurs complets	220	507	816	1864	2828	2328	1424	1470
- en % des postes de travail	0,07	0,17	0,27	0,62	0,93	0,77	0,47	0,49
- en % du total cantonal	47	53	57	57	58	54	49	58
<u>Canton de Berne</u>								
- chômeurs complets	470	953	1432	3275	4861	4349	2881	2540
- en % des postes de travail	0,12	0,24	0,36	0,82	1,22	1,09	0,72	0,64

Source : Office cantonal du travail et recensement fédéral des entreprises 1975.

Le Jura et la région biennoise comp- taient chacun 12 % des postes de travail du canton de Berne en 1975. On constate au vu du tableau précédent que la région biennoise surtout a été très for- tement touchée par le chômage, avec plus de 30 % des chômeurs de l'ensem- ble du canton. Le taux de chômage y a été particulièrement élevé, puisqu'il a atteint 3,2 % des postes de travail dans le courant du premier trimestre 1976.

Le Jura enregistre quant à lui un taux

de chômage voisin de celui de la moyen- ne cantonale.

3.2. Evaluation des pertes de postes de travail dans l'industrie ³

Entre le 30 septembre 1974 et le 30 sep- tembre 1975, les effectifs de travailleurs de l'industrie des régions horlogères ont diminué de 6455 unités, soit dans une proportion de 14 %. Dans le reste du canton et dans la moyenne cantonale, la baisse respective fut de 12 % et 13 %.

³ Ces calculs ne concernent que les travailleurs des entreprises soumises à la loi sur le travail. Une appréciation de la diminution de l'emploi dans le reste du secteur secondaire (environ 50 %) et dans les autres secteurs économiques s'avère impossible faute de données statistiques.

La diminution varie d'une région à l'autre, ainsi la région biennoise a enregistré une baisse de 17,6 %, alors que la variation de 10,8 % dans le Jura était inférieure à la moyenne cantonale.

Il n'existe pas de statistiques régionales de l'industrie postérieures au 30 septembre 1975. Pour apprécier la diminution des postes de travail depuis cette

date, il est nécessaire de procéder par approximations en utilisant notamment les indices de l'emploi publiés par l'OFIAMT.

Il ressort de ce dernier tableau que l'emploi dans l'industrie a reculé de 4,7 % entre le troisième trimestre 1975 et le troisième trimestre 1976.

Tableau 11 Evolution du nombre de personnes occupées dans l'industrie des régions du canton de Berne entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975

Région	Personnes occupées		Diminution	
	1974	1975	absolue	%
Courtellary	5194	4710	484	9,3
Delémont	4712	4146	566	12,0
Franches-Montagnes	1187	1109	78	6,6
Moutier	7707	7119	588	7,6
La Neuveville	505	407	98	19,4
Porrentruy	5779	4876	903	15,6
JURA francophone	25084	22367	2717	10,8
Bienne	14831	11923	2908	19,6
Büren	2811	2401	410	14,6
Nidau	3650	3230	420	11,5
REGION BIENNOISE	21292	17554	3738	17,6
REGIONS HORLOGERES	46376	39921	6455	13,9
RESTE DU CANTON	69929	61359	8570	12,3
CANTON DE BERNE	116305	101280	15025	12,9

Source : BFS, statistique de l'industrie.

Tableau 12 Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre dans l'industrie et les arts et métiers (3^e trimestre 1966 = 100)

	1975		1976		
	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.
Indice	88,8	86,6	84,9	84,8	84,6

Source : « La Vie économique ».

- Constitutions et organisations de sociétés
- Révisions et expertises comptables
- Conseils en matière fiscale
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux

FIDUCIAIRE PROBITAS SA

Bienne

Rue Hugi 3

Tél. 032 23 77 11

1815



LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
LOMONT SA	2914 Damvant
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
R. RAAFLAUB SA	2800 Delémont
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
INTERCASE SA	2800 Delémont
MONDOR SA	2800 Delémont
PRO ART SA	2932 Cœuve
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1818

L'EMBLEME QUI FAIT VENIR...
LE **CAFÉ** A LA BOUCHE



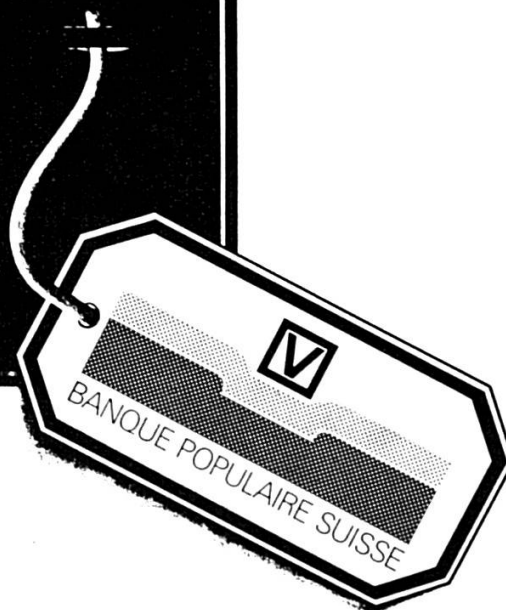
Torréfié à La Chaux-de-Fonds depuis 1900

Tél. 039 23 16 16

1819

**L'argent:
c'est
notre spécialité.**

Faites confiance
aux
gens de métier.



1820

En admettant une baisse similaire dans l'industrie des régions du canton de Berne, nous obtenons, pour la période s'étendant d'octobre 1975 à septembre 1976, une diminution de postes de travail de

1051 unités dans le Jura francophone
825 unités dans la région biennoise

1876 unités dans les régions horlogères
2884 unités dans le reste du canton
4760 unités dans le canton de Berne

Entre octobre 1974 et septembre 1976, soit durant deux ans, l'industrie des régions horlogères aurait perdu plus de 8300 postes de travail.

4. Résumé

Jura

Région biennoise

Evolution de la population 1960-1970 (chapitre 11)

- Taux de croissance inférieur à la moyenne cantonale (6,2 % contre 10,5 %).
- Diminution absolue de la population suisse.
- La population étrangère a plus que doublé.
- Excédent migratoire négatif (émigration) dû uniquement à la population d'origine suisse.

- Forte augmentation (18,6 %) de la population résidante.
- Augmentation de la population suisse supérieure à la moyenne.
- Doublement de la population étrangère.
- L'immigration constitue les 44 % de l'accroissement total.

Evolution de la population 1971-1975 (chapitre 12)

- Dégradation de la situation. Taux d'accroissement de la population totale nettement inférieur à la moyenne cantonale.
Diminution absolue de population dès 1973.
- Baisse plus faible que dans les autres régions entre 1974 et 1975.
- Solde du mouvement migratoire constamment négatif depuis 1971.
- Jusqu'en 1974, seules les régions horlogères ont enregistré un solde migratoire négatif.

- Accroissement supérieur à la moyenne cantonale.
- Baisse supérieure à la moyenne entre 1974 et 1975.
- Immigration jusqu'en 1974.

Situation sur le plan des revenus (chapitre 2)

- Les cotes par tête de l'IDN sont moins élevées que dans les autres régions.
- L'écart se comble entre 1960 et 1970 ; par rapport à la moyenne cantonale, il passe de -24 % à -20 %.
- Stabilité du poids relatif dans le total cantonal entre 1960 et 1970 (10 %).

- Le revenu mesuré par l'IDN est supérieur à la moyenne cantonale.
- L'écart s'amointrit entre 1960 et 1970 ; de 60 % supérieur à la moyenne il passe à +24 %.
- Baisse du poids relatif au profit du reste du canton entre 1960 et 1970 (de 18 à 15 %).

Jura

- La capacité contributive par tête est inférieure à la moyenne.
- Depuis 1971, l'écart se creuse, il passe de — 11 % en 1971 à — 18 % en 1974.

- L'accroissement de la capacité contributive a augmenté plus faiblement que dans les autres régions entre 1971 et 1974. La part relative des régions horlogères diminue au profit du reste du canton.

Evolution de l'emploi (chapitre 3)

- Augmentation constante du nombre de chômeurs complets depuis le début de 1975. Diminution à partir du troisième trimestre 1976.
- Taux de chômage en fonction des postes de travail plus ou moins identique à la moyenne cantonale.
- En 1975, 12 % des postes de travail du canton se trouvaient dans le Jura. En 1975 et 1976, le Jura compte en moyenne 13,7 % des chômeurs du canton.
- L'industrie et les arts et métiers soumis à la loi sur le travail ont libéré près de 3800 postes de travail entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1976.

Région biennoise

- La capacité contributive par tête est supérieure à la moyenne.
- Depuis 1971, la capacité contributive par tête diminue. Située 22 % en dessus de la moyenne cantonale en 1971, elle n'est plus que de 13 % supérieure en 1974.

- Augmentation du chômage depuis le début de 1975 jusqu'au premier trimestre 1976 ; diminution depuis le deuxième trimestre.
- Taux de chômage en fonction des postes de travail largement supérieur à la moyenne cantonale.
- La région comptait 12 % des postes de travail du canton en 1975. En 1975 et 1976, elle comptait en moyenne 32 % des chômeurs du canton.

Près de 4600 postes de travail ont été supprimés entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1976 par les entreprises industrielles soumises à la loi sur le travail.